



INFORMATION PRESSE

Bonneville, le 7 février 2019



[@ATMBinfo](#)

Vacances d'hiver Les équipes d'ATMB se mobilisent pour accueillir jusqu'à 80 000 vacanciers chaque samedi

Durant toute la saison hivernale, et à la veille des départs en vacances tout particulièrement, les équipes d'Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc (ATMB) déploient un dispositif exceptionnel pour accueillir les conducteurs dans les meilleures conditions sur les 130 km de voies que comptent l'Autoroute et la Route Blanches. Afin de soutenir les équipes dans leurs missions de déneigement, des équipements de pointe sont mis à leur disposition.

Période de fort trafic sur un réseau d'altitude



Situé dans un cadre géographique culminant à près de 1 300 mètres d'altitude, le réseau d'ATMB dessert de nombreux massifs et domaines de ski. Lors de la saison hivernale 2017-2018, 140 jours de températures négatives, 49 jours neigeux et 3 mètres de neige cumulés y ont été enregistrés.

De novembre à avril, ATMB renforce donc la mobilisation de ses équipes pour permettre aux conducteurs de circuler dans les meilleures conditions. Celles-ci se préparent actuellement aux vacances d'hiver, période durant laquelle le réseau est particulièrement emprunté par les vacanciers qui se rendent vers les stations de ski de Haute-Savoie et d'Italie.

Dans le sens des arrivées, soit en direction de Chamonix, les samedis 9, 16 et 23 février et le 2 mars seront les jours les plus circulés entre 9h et 18h. Plus de 3 000 véhicules par heure sont attendus. Dans le sens des retours, soit en direction de Mâcon, les jours les plus circulés seront les 16, 23 février, 2 et 9 mars, entre 8h et 13h. Pendant ces vacances, l'Autoroute Blanche peut accueillir jusqu'à 80 000 véhicules chaque samedi.

Mobilisation d'envergure au service de la sécurité

Pour relever ce défi saisonnier et entretenir les routes en cas de neige ou de verglas, les effectifs des équipes sont renforcés sur le terrain chaque hiver. Ainsi, **175 femmes et hommes en jaune se relaient 24h/24 et 7j/7**. Lors de l'hiver 2017/18, ceux-ci sont intervenus 5 059 heures, soit 122 % de plus que l'hiver précédent.

Les équipes s'appuient sur les **16 stations météo du réseau** permettant de connaître les conditions en temps réel et les moyens à déployer en cas d'interventions. **41 camions équipés de lames** sont également mis à leur disposition, soit **un camion tous les 4 km**, pour **intervenir sur n'importe quel point du réseau en moins de 30 minutes**. ATMB mobilise également une expertise unique pour une société d'autoroute : **5 artificiers** chargés de déclencher des avalanches préventives et de sécuriser l'accès au Tunnel du Mont Blanc.



« Chaque hiver, nos équipes relèvent un défi d'ampleur : assurer la sécurité des vacanciers et des usagers quotidiens sur notre réseau, situé au cœur du massif montagneux le plus haut d'Europe. Nous sommes particulièrement fiers de ce savoir-faire clé qui va bénéficier au plus grand nombre en cette période de congés » explique Christophe Dubois, directeur du Réseau et de l'Environnement d'ATMB.

Quelques conseils avant de prendre la route

ATMB profite de cette période de forte activité pour rappeler les règles d'or pour voyager l'hiver en toute sécurité :

- Respecter les consignes de sécurité ;
- Ne jamais doubler un chasse neige en intervention ;
- Consulter les conditions du [trafic en temps réel](#), être attentif aux panneaux lumineux sur la route et écouter les flash spécifiques relayés sur [Autoroute Info 107.7 FM](#) ;
- Prendre connaissance des intempéries annoncées et équiper son véhicule en conséquence. Pour la conduite hivernale : pneus neige ou hiver*, chaînes**, bombe antigel, raclette...
- Veiller à sécuriser le chargement des coffres de toit, porte-ski etc. et déneiger le toit de son véhicule avant de prendre la route : en plus d'alourdir le véhicule, la neige accumulée peut cacher une plaque de glace [dangereuse pour les automobilistes qui suivent le véhicule](#).

*En Val d'Aoste, du 15 octobre au 15 avril, les pneus neige ou hiver sont obligatoires sous peine d'amende

**Le port des chaînes est interdit au Tunnel du Mont Blanc et sur l'autoroute.

Téléchargez les visuels sur ce lien : <https://we.tl/t-ClyYvzKW2r>

A propos d'ATMB :

La mission d'Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc (ATMB) est de faciliter les déplacements au cœur de la Haute-Savoie, entre la Suisse et l'Italie, tout en contribuant au développement durable des territoires. Sur le réseau, ce sont 354 collaborateurs d'ATMB pour l'Autoroute et la Route Blanches et 251 collaborateurs du GEIE-TMB pour le Tunnel du Mont Blanc (dont 70 pompiers) qui travaillent chaque jour.

ATMB est une société anonyme détenue à 91,3 % par l'État et les collectivités territoriales. Elle est concessionnaire du Tunnel du Mont Blanc avec son homologue italien SITMB, ainsi que de l'Autoroute Blanche (A40) et de la Route Blanche (RN205).

CONTACTS PRESSE

Céline Coudurier

Direction de la communication ATMB

celine.coudurier@atmb.net

04 50 25 20 51 / 06 74 40 41 11

Romain Charpiot

Pour ATMB

rcharpiot@hopscotch.fr

01 41 34 18 50